

UNIVERSITÉ	DE	CAEN	NORMANDIE	

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

## **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE**

Déplacement à l'initiative de	: □ l'établisseme □ L'intéressé	☐ l'établissement ☐ L'intéressé					
	$\square$ Sur invitation	$\square$ Sur invitation d'un organisme étranger lequel :					
NOM :		Date de départ :					
Prénom :		Date de retour :					
Fonction :		Objet du déplacement :					
Composante de rattachemer	nt (UFR, Institut, Ecole) :						
Sollicite l'autorisation de se r	rendre à :	Organisme prenant en charge les frais de :					
Ville:	Pays:	Séjour :	Transport :				
Visa du Responsable du Lab	poratoire						
·							
AVIS DU DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE		DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE					
AVIS FAVORABLE	□ Oui	AUTORISATION ACCORDEE	□ Oui				
	□ Non		□ Non				
A Caen, Le		A Caen, le					
Signature :		Signature :					

OBSERVATIONS:

les demandes d'autorisation d'absence doivent être adressées, sous couvert de M. le Directeur de la composante à M. le Président de l'Université (Direction des Ressources Humaines) 15 jours avant la date fixée pour le départ.

Imprimé à remplir en 2 ex

Abrogation de la circulaire 72-278 bis du 22/06/1972 qui instituait l'obligation de solliciter l'avis du Ministère des Affaires Etrangères (circulaire n°48 du 24/12/2009)

L'avis du MAE est consultable dans la rubrique « conseil aux voyageurs » www.diplomatie.gouv.fr